

PROJET ASSOCIATIF 2020-2024

« Offrir à chacun un itinéraire de croissance »

Témoigner d'une manière d'être issue de « l'écologie intégrale »

Action 1 : Faire de chaque association sportive d'établissement et de chaque terrain Ugsel Mayenne « une maison commune » dans laquelle chacun apporte sa contribution à la création d'un monde meilleur.

Action 2 : Proposer une éducation du corps et par le corps pour gérer sainement sa vie personnelle et rester en bonne santé.

Action 3 : Poursuivre et accroître la collaboration avec les différents partenaires pour s'inscrire dans les initiatives locales.

Action 4 : Faciliter l'accès des jeunes aux activités physiques sportives et artistiques, sources d'épanouissement spirituel, moral, affectif, et social, contribuant à l'éducation de la relation à soi-même, aux autres et à l'environnement.

Stimuler les démarches d'initiatives et de créativité

Action 1 : Répondre aux initiatives des jeunes, des enseignants et des AS en apportant notre soutien à leurs projets.

Action 2 : S'assurer d'un renouvellement constant des membres du comité afin de maintenir sa continuité et son dynamisme.

Action 3 : S'appuyer sur les compétences de chacun pour porter les projets existants et encourager les nouveaux.

Action 4 : Développer le sens du service en proposant à chacun la possibilité de se former.

Développer l'esprit de coopération et valoriser l'interdépendance

Action 1 : Conserver la dynamique conviviale entre les membres du comité et fédérer autour des liens qui unissent le 1^{er} et le 2nd degré.

Action 2 : Développer les liens et la coopération avec les différents partenaires.

Action 3 : Diversifier les lieux de rencontres et de compétitions afin de développer un maillage homogène du territoire.

Action 4 : Donner la possibilité à chacun de s'investir dans différents rôles et responsabilités.

Puise à la source de ce qui nous fonde et ce qui nous nourrit

Action 1 : Veiller à ce que le sport transpire la bienveillance afin d'assurer une pratique sportive qui favorise une bonne santé physique et mentale.

Action 2 : Accueillir et accompagner tous les jeunes à besoins éducatifs particuliers lors des rencontres ou des pratiques adaptées et diversifiées.

Action 3 : Développer la mixité de la pratique sportive et promouvoir le sport féminin.

Action 4 : S'enrichir et se nourrir des expériences et des compétences de chaque membre du comité.